

Editorial: Exigence de durabilité

Chères Amies et chers Amis d'Actares

«La politique environnementale pense à l'avenir, l'économie prend une autre direction». C'est le titre d'un article de Hanspeter Guggenbühl dans l'article publié sur le site infosperber.ch le 23 octobre dernier. Depuis la Conférence de Paris sur le climat, une chose est sûre: l'objectif politique pour le climat est de limiter les émanations de CO₂ pour contenir la hausse de température à 1,5 °C en 2100.

Les dernières prévisions de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), par contre, disent tout autre chose. L'économie mondiale et la consommation de ressources vont continuer à croître. Conséquence: une augmentation des émanations de CO₂ de près de 43 % d'ici 2060!



Actares ne se laisse pas décourager

De telles contradictions peuvent désespérer Actares. Le mot d'ordre, c'est alors «maintenant plus que jamais». En tant qu'actionnaires responsables, nous devons redoubler nos efforts dans l'espoir que de plus en plus de gens comprendront les conséquences de l'inaction: la planète prendra finalement le dessus sur ceux qui l'habitent. Un jour peut-être – s'il n'est déjà pas trop tard – les derniers gouvernements et dirigeants économiques restants en prendront conscience.

Les demandes d'Actares trouvent un écho favorable

Lisez donc à ce sujet dans notre rapport annuel comment les entreprises suisses reprennent les préoccupations d'Actares (page 2). Les attentes d'Actares pour plus de transparence dans les rapports et une meilleure prise en compte des critères ESG (Environnement, social et gouvernance) ne sont pas encore pleinement remplies. Par exemple, l'entreprise pharmaceutique Novartis documente ses efforts de manière exemplaire, contrairement à Roche.

Actares reste active

En plus des contacts avec les entreprises, d'autres activités font partie du quotidien d'Actares: nous sommes en réseau avec des organisations qui poursuivent des objectifs similaires, voire les mêmes (page 7). Nous sommes une des rares organisa-

tions du monde de l'économie qui soutient l'Initiative pour des multinationales responsables (page 4). Nous organisons des événements (page 8) et défendons nos positions publiquement – et avec succès – en étant présents dans les médias.

Tout ceci n'est possible que grâce à votre soutien. Une bonne raison, donc, pour vous de nous rester fidèles et de nous recommander aux autres!

Veronika Hendry, Présidente d'Actares

Sommaire

Editorial: Exigence de durabilité	1	Proportion de femmes dans les CA	7
Rapport annuel 2018	2	FIAN Suisse s'engage pour le droit à l'alimentation	7
Les démarches volontaires ne suffisent pas!	4	Que signifie «une production équitable»?	8
Tendances dans le bénévolat	5	Nécrologie: Ruedi Jörg	8
Entretien: Anja Derungs	6	Impressum – Actares Bulletin n°38	8

1. Entreprises

1.1 Credit Suisse Group & UBS

Une fois de plus, Actares a critiqué l'insuffisance des informations données par Credit Suisse et UBS relatives à la protection du climat. Ces deux grandes banques comptent parmi les neuf banques occidentales qui, depuis l'adoption de l'accord de Paris sur le climat, ont augmenté plutôt que réduit leurs financements en faveur des 120 principaux promoteurs de centrales au charbon. Lors des Assemblées générales respectives des deux grandes banques, Actares a appelé à des stratégies globales de protection du climat sans failles. Il est grand temps de supprimer progressivement les financements existants dans les énergies fossiles et d'exclure les opérations d'investissement avec des entreprises qui n'adaptent pas leurs émissions de gaz à effet de serre aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat.

1.2 LafargeHolcim

Géant du ciment, LafargeHolcim (LH) s'oppose à l'initiative «Pour des multinationales responsables» (KOVI) étant «consciente de ses responsabilités» et n'aurait donc pas besoin d'une telle réglementation. Les enquêtes menées par la justice française sur les transactions de LH avec la milice terroriste de l'Etat Islamique (EI) en Syrie, les rapports sur le travail des enfants dans des carrières en Ouganda et les protestations du syndicat IndustrieALL montrent un tableau différent. Lors de l'Assemblée générale, Actares a de nouveau souligné l'insuffisance de la sécurité sur les places de travail en Inde et a demandé à LH de rendre ses fournisseurs plus conscients de leurs responsabilités.

1.3 Nestlé

Nestlé veut, d'ici 2020, que l'élaboration de tous ses produits ne participe pas au déboisement de zones forestières importantes. Lors de l'Assemblée générale de 2017, Actares a demandé que Nestlé analyse aussi les risques liés au «soja caché» dans les chaînes d'approvisionnement. Nestlé a réagi et renforcé son dialogue avec les ONG.

En 2018, Actares a demandé que les efforts pour une meilleure analyse de la traçabilité des matières premières achetées portent aussi sur l'huile de palme.

1.4 Novartis

A propos de Novartis, des rumeurs circulent depuis 2006 en Grèce au sujet de paiements illégaux à des médecins, mais aussi à de hauts responsables du gouvernement. En 2018, la Grèce et le FBI ont demandé l'entraide judiciaire à la Suisse. Lors de l'Assemblée générale de la société, Actares a souligné que ces accusations pourraient entraîner l'une des procédures les plus coûteuses depuis la création de la société en 1996. Actares a également critiqué les mesures encore insuffisamment efficaces pour lutter contre les pratiques de marketing et de vente déloyales.

1.5 Roche

Actares a demandé à Roche de reconsidérer la rémunération excessive du Président du Conseil d'administration qui gagne deux fois plus que la moyenne par rapport à ses pairs ayant des responsabilités similaires dans les sociétés du SMI. En particulier, le versement du bonus est contraire aux bonnes pratiques et nuit à l'indépendance du Conseil d'administration et de la Direction. D'autre part, la transparence exigée par Actares dans les rapports sur la distribution des médicaments dans les pays en développement laisse encore à désirer.

1.6 Swiss Re

Actares a apprécié le retrait partiel de Swiss Re du domaine du charbon et sa stratégie d'investissement responsable basée sur des critères ESG (Environnementaux, sociaux et de gouvernance), des étapes importantes pour renforcer la gestion durable de l'entreprise et consolider le rôle de leader dans ce domaine. Des mesures doivent encore être prises concernant la représentation des femmes aux plus hauts niveaux de direction et la limitation de la durée des mandats au sein du Conseil d'administration.

1.7 Zurich Insurance Group

Actares a salué l'évolution du Conseil d'administration. Personnalité largement reconnue et expert confirmé en matière d'assurances, M. Michel Liès a été élu Président du Conseil d'administration. Les initiatives concrètes présentées l'année dernière en matière d'investissement responsable et d'abandon progressif partiel du charbon doivent également être jugées positives.

Actares s'inquiète au sujet des informations récurrentes sur les mesures de restructuration et les pertes d'emplois qui en découlent, y compris les licenciements et les départs involontaires à la retraite anticipée.

2. Délégation des droits de vote

Cette année, Actares a reçu environ 1400 délégations de vote pour 110 sociétés. Actares s'est exprimée aux Assemblées générales de huit sociétés: Novartis, Roche, Zurich Insurance Group, Swiss Re, Nestlé, Credit Suisse, UBS et LafargeHolcim. Lors de la révision annuelle de ses critères de vote, Actares a tenu compte de son expérience des Assemblées générales de l'année dernière ainsi que des développements nationaux et internationaux.

3. Manifestations

3.1 Assemblée des membres d'Actares

Après la partie statutaire, nous avons accueilli M. Alexandre Sacerdoti, consultant pour la promotion d'une chaîne d'approvisionnement durable dans la production de chocolat et ancien directeur de Chocolat Villars. L'expert a présenté des méthodes permettant aux entreprises d'assumer leur responsabilité sociale et écologique dans la chaîne d'approvisionnement.

3.2 Actares-Forum: «Désinvestissement»

Pour atteindre l'objectif de 1,5°C fixé lors de la Conférence de Paris sur le climat, nous devons réduire considérablement notre dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. Mais comment? Cette question a été abordée fin mai lors d'un Forum Actares à Genève, avec Laura Rodriguez de la «2° Investing Initiative» et Frédéric-Paul Pignet de l'Institut Biosphère de Genève. Jacques Mirenowicz, rédacteur en chef de «LaRevue-Durable» et Co-directeur des Artisans de la transition, a assuré la modération.

3.3 Buffet des ONG

En collaboration avec cinq autres organisations à but non lucratif, Actares a organisé une soirée d'information à Zurich le 25 octobre sur les différentes possibilités de bénévolat. Plus de 120 personnes intéressées se sont inscrites à l'événement.

4. Communiqués de presse

Actares a envoyé dix communiqués de presse en 2018:

- Prix élevé des médicaments et nouveau soupçon de scandale chez Novartis
- Rémunération excessive pour le président de Roche

- Zurich Insurance Group: Des raisons d'espérer
- Questions à Nestlé: Traçabilité soja et huile de palme, gestion de l'eau
- Le bon moment pour du sang neuf à la présidence de Swiss Re
- Credit Suisse ignore l'Accord de Paris sur le climat
- UBS n'en a pas fini avec la durabilité
- Actares perd confiance dans l'efficacité des règles de compliance de Novartis
- Entreprises responsables: Actares salue la décision du Conseil national
- Participation des femmes dans les conseils d'administration
- Des dividendes au prix de la santé des collaborateurs?

5. Questions internes

5.1 Effectifs

Fin novembre 2018, Actares comptait 1227 membres, dont 24 personnes morales. Des institutions de droit public soutiennent aussi Actares, dont les membres sont notamment la Ville de Lausanne, ainsi que les communes de Carouge, du Locle, de Chêne-Bougeries et de Renens.

5.2 Activités du Comité et du Bureau

Cette année, le Comité s'est réuni quatre fois et le Bureau (émanant du Comité) dix fois de plus. Le Comité compte onze membres, dont cinq femmes et six hommes. Cinq des membres viennent de Suisse romande et six de Suisse alémanique. Sont membres du Bureau Veronika Hendry, Présidente, Edouard Deguemp, ainsi que la Directrice Nicole Weydknecht.

5.3 Groupes de travail

Les Groupes de travail ont fourni en 2018 une contribution essentielle aux activités d'Actares. Ils ont participé à l'élaboration des recommandations de vote et discuté des bases du travail d'Actares. Tout au long de l'année, ils ont suivi les activités des entreprises.

5.4 Secrétariat

L'emploi au Secrétariat se compose de 1,7 équivalent plein temps répartis entre trois personnes: Nicole Weydknecht (Direction), Roger Said (Recherche de fonds, Projets) et Matthias Dellsperger (Comptabilité, Gestion des membres et des délégations de votes).

Actares bénéficie du soutien de la Ville de Genève et de la Banque Alternative Suisse (BAS).

Les démarches volontaires ne suffisent pas!

Les grandes entreprises suisses se réfèrent publiquement à la protection des droits humains et de l'environnement. Avec quel sérieux? L'enquête d'Actares fournit quelques éclaircissements à ce sujet.

L'initiative pour des multinationales responsables (KOVI) propose d'ancrer dans la loi trois obligations pour les entreprises multinationales: un devoir de diligence relatif aux activités des filiales et des fournisseurs; la fourniture de rapports sur les mesures prises, et la responsabilité d'une entreprise devant la justice en cas d'atteintes aux droits humains ou de dommages à l'environnement et en cas de non-respect de leurs devoirs de diligence.

Approbations et réticences

Actares a demandé l'avis des 100 plus importantes entreprises domiciliées en Suisse sur l'Initiative KOVI. Des entreprises du Swiss Market Index (SMI), trois sur quatre ont répondu; quant aux autres entreprises, seulement une sur dix a donné suite.

Résultats: l'obligation de rapporter sur les mesures prises a été peu controversée. Mais plusieurs entreprises préfèrent une «approche basée sur le risque», plus légère, car elle ne prévoit un examen du devoir de diligence qu'en cas de risque important de dommage pour l'homme ou l'environnement.

En ce qui concerne la responsabilité, il existe des réticences. Cette responsabilité mènerait à une insécurité du droit, car – en l'absence d'accords d'entraide judiciaire – on voit mal comment la justice suisse devrait enquêter. Cette responsabilité serait en outre préjudiciable pour les fournisseurs locaux. Pour minimiser les risques, il faudrait soit les intégrer à l'entreprise, soit les exclure de la chaîne d'approvisionnement.

Les arguments des entreprises se recouvrent parfaitement avec ceux des organisations professionnelles, qui leur ont sans doute soufflé leurs réponses ...

Pour Actares: le statu quo ne suffit pas

Les entreprises et les organisations qui défendent le statu quo de la régulation se réfèrent aux accords internationaux: le «Global Compact» de l'ONU, les principes directeurs de l'ONU sur les entreprises et les droits humains, et les directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Les entreprises consultées ont déjà signé un nombre de ces conventions.

Pour Actares, les arguments sont contradictoires. En effet, les principes directeurs de l'ONU, que les en-

treprises interrogées considèrent comme un bon fil conducteur, recommandent justement ce qu'elles jugent inacceptable: que les Etats où les entreprises ont leur siège régulent leurs activités à l'étranger, jusqu'à une juridiction extraterritoriale.

Les entreprises craignent que l'initiative crée une insécurité juridique. Actares et les actionnaires craignent bien plutôt les conséquences juridiques et financières qui menacent les entreprises se comportant de manière irresponsable. L'expérience d'Actares montre qu'un engagement sur une base volontaire ne suffit pas: ces dernières années, des entreprises du Swiss Market Index ont été impliquées à l'étranger dans des paiements de pots-de-vin à des groupes engagés dans des guerres civiles des conflits du travail, des batailles pour les ressources en eaux souterraines ou la mort d'abeilles.

Entretien avec Geberit

A la fin de son enquête, Actares a proposé un entretien aux entreprises ayant répondu le plus positivement. En compagnie de représentants de l'initiative KOVI, nous avons rencontré début novembre Albert Baehny, le Président du CA de Geberit. Cette entreprise est connue pour se classer régulièrement parmi les meilleures dans les ratings de durabilité. La discussion a duré près d'une heure.

Monsieur Baehny est convaincu que Geberit remplit déjà les exigences de l'initiative. «De nouvelles lois ne changeraient rien pour Geberit. Un devoir de diligence ancré dans la loi ne nous fait pas peur». Geberit serait aussi soucieuse de remédier à des dommages qui auraient été causés. Les fournisseurs seraient contrôlés chaque année, même tous les trimestres dans les pays à problèmes. Monsieur Baehny n'a de réticences que sur la question de la responsabilité devant la justice.

Geberit s'est montré critique au sujet de la réglementation dans la loi, car il y en aurait déjà assez! En outre, Geberit ne voudrait pas en principe se mêler de politique et ne participera pas activement à la campagne de votation.

Tendances dans le bénévolat

Tout comme Actares, de nombreuses associations sans but lucratif s'appuient sur le bénévolat pour ne pas devoir renoncer à certaines de leurs activités. Une bonne raison pour être à l'écoute des attentes des bénévoles.

Selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2016, un cinquième de la population suisse est engagée dans le bénévolat institutionnel – un taux qui grimpe même à un tiers si l'on inclut l'engagement informel. En termes financiers, le travail de tous les bénévoles en Suisse se chiffre à plus de 40 milliards de francs par an, une contribution significative au fonctionnement de notre société.

Les motivations de cet engagement

Quelles sont les conditions pour consacrer une part de son temps libre au bénévolat? Selon les enquêtes menées par l'OFS et benevol.ch, une activité doit d'abord être plaisante, avoir du sens et être attractive. De plus, la vision et la culture d'une organisation doivent être conformes à ses propres valeurs. Pour la jeune génération en particulier, la valeur ajoutée professionnelle est un facteur décisif: la découverte d'un nouveau domaine d'activité, les possibilités de participation, une chance de gagner en influence ou d'élargir son réseau.

Contraintes et opportunités

Malgré l'importance du bénévolat, il est de plus en plus difficile d'assurer la relève dans les comités des associations. En raison de pressions croissantes sur le lieu de travail, beaucoup ne peuvent plus fournir un travail bénévole qui prend beaucoup de temps.

La 'Génération Y' – les jeunes de 15 à 35 ans – a ses propres idées sur le bénévolat. Elle cible des engagements à court terme, sous forme de projets, impliquant des liens moins étroits avec une organisation, comme par exemple des activités en ligne.

Actares marche avec son temps

Pour que le bénévolat de ses membres reste un pilier important de son organisation dans le futur, Actares

prend cette évolution activement en compte. A côté d'engagements sur le long terme dans des groupes de travail d'entreprises, l'opportunité de s'engager dans des projets est régulièrement testée. Des personnes expertes sont invitées de cas en cas à fournir des contributions dans leur spécialité – à propos d'une entreprise, ou de branches d'activités.

Pour que ces actifs puissent aussi amener leurs précieuses connaissances malgré de faibles disponibilités de temps, Actares a notamment réduit le nombre des séances de comité, s'appuyant sur des outils informatiques tel que Skype pour les réunions plus restreintes.



En février 2019 débutera une collaboration avec une HES dans le but de motiver les étudiants en économie à faire du bénévolat. Cette formation sera attestée par un «Certificate of engagement». Pour Actares, c'est une excellente occasion pour gagner à sa cause la Génération Y!

- Etude de l'institut Gottlieb Duttweiler «The New Volunteers - The future of civic participation» (en Anglais): www.gdi.ch/en/publications/studies/new-volunteers

Entretien: Anja Derungs

Anja Derungs est depuis 2012 à la tête du Service de la Promotion de l'Égalité de la Ville de Zurich. Depuis une année, cette médiatrice préside la Conférence suisse des délégué·e·s à l'égalité (CSDE). Avec le Baromètre national de l'égalité 2018 de la CSDE, les personnes actives en Suisse ont pu prendre conscience pour la première fois de la situation actuelle de l'égalité dans la vie professionnelle.



A quels domaines votre enquête s'est-elle étendue, et où réside pour les personnes consultées la plus importante nécessité d'agir?

Nous nous sommes focalisés sur l'état actuel de l'égalité dans la vie professionnelle – avec comme point fort l'égalité des salaires. Les résultats nous font dresser l'oreille: de 8 à 10 femmes ou hommes partent du principe que les femmes, pour un même travail, de même qualité, sont moins

bien rémunérées que les hommes. 40% des femmes ont déjà éprouvé une discrimination dans leurs salaires. Et une personne active sur trois considère qu'il y a une discrimination salariale dans son entreprise.

A quel niveau de la hiérarchie suppose-t-on qu'il y a les plus grands écarts salariaux?

On estime que ce sont surtout les cadres de niveau inférieur ou moyen qui font l'objet de discrimination salariale, et les collaboratrices subalternes. Comme moyen d'action, la plupart des personnes consultées préconisent le dialogue direct avec ses supérieurs, et la demande d'une augmentation de salaire. La voie juridique n'est que rarement prise en considération, bien que la loi sur l'égalité interdise explicitement la discrimination salariale.

Une grille salariale transparente peut contrer des inégalités salariales. Dans quelle mesure les entreprises sont-elles transparentes sur ce plan?

Une bonne moitié des personnes consultées indique travailler avec une grille salariale claire – le plus souvent des collaborateurs de l'administration publique, de la défense, des assurances sociales, de l'éducation et de la formation. Mais cet avis n'est que partiel, car il est nécessaire d'effectuer aussi des analyses régulières de l'égalité salariale. Ce qui n'a été déjà le cas une

fois que pour 16% des personnes consultées. Il reste là encore beaucoup à faire!

Quelles mesures les personnes qui ont pris part à l'enquête proposent-elles pour améliorer l'égalité des salaires en Suisse?

Il est proposé de fournir plus d'informations pour les employeurs et les employés, que l'Etat effectue des contrôles, ou même que les entreprises soient obligées de pratiquer des analyses des salaires. 98% des femmes et 88% des hommes s'expriment pour l'amélioration de l'égalité salariale. C'est une prise de position claire et en même temps une exigence. Ce résultat sans équivoque doit être pris au sérieux.

Quel est l'avis des personnes interrogées à propos de l'égalité des chances dans l'évolution de leur carrière?

Près des trois quarts des femmes interrogées se sentent discriminées ne serait-ce qu'une fois dans leur vie professionnelle en raison de leur genre. Chez les hommes, c'est juste la moitié. Que les femmes n'aient pas les mêmes perspectives de carrière que les hommes, 90% d'entre elles le pensent. Ce qui correspond à la réalité. Par exemple, le taux de participation des femmes aux niveaux de direction des 100 plus grandes entreprises suisses ne dépasse pas 7% selon le Schilling Report 2018.

Comment l'égalité des chances et les discriminations salariales influencent-elles la motivation et les prestations des collaboratrices et des collaborateurs?

Une enquête récente de l'EHRC (Equality and Human Rights Commission) le montre: l'égalité salariale a un impact direct sur les rapports entre le personnel et leur employeur – sur le bien-être et la qualité du travail. Des femmes et des mères actives professionnellement sont toujours plus recherchées par les entreprises. Les entreprises avec des salaires corrects ont sûrement la préférence.

■ Baromètre national de l'égalité 2018:
<https://tinyurl.com/yb77w2t3>

Proportion de femmes dans les Conseils d'administration

Une récente analyse d'Actares sur la parité hommes-femmes dans les Conseils d'administration (CA) des sociétés du Swiss Market Index (SMI) montre que la proportion de femmes continue à stagner.

Actares a examiné les CA de toutes les sociétés du SMI sous l'angle de la parité hommes-femmes, relevant le nombre de femmes que ces sociétés proposaient de réélire ou d'élire en 2018, et permettant ainsi de déduire si les entreprises désirent augmenter la part des femmes dans leurs CA respectifs.

Des études ont démontré qu'un minimum de trois femmes était nécessaire dans un CA pour qu'elles soient simplement vues de prime abord comme «membres du CA» au lieu de femmes plus spécifiquement. Les critères de vote d'Actares demandent que chaque genre soit représenté à hauteur d'au moins 30%. Seules six entreprises (sur les 20 interrogées) répondaient aux deux critères dans leurs propositions de candidatures.

Pour une politique volontariste

Dans l'ensemble, la situation est presque inchangée par rapport à 2017. En 2018, des femmes ont été pro-

posées pour exactement la moitié des sièges vacants, mais leur part globale n'a que passé de 23 à 24%.

Parmi les sociétés du SMI, seules deux présentent un rapport hommes-femmes équilibré au sein de leur CA. Dans aucune d'entre elles les femmes ne sont majoritaires, et dans un des CA, il n'y a aucune femme du tout.

L'un des obstacles est le faible taux de mobilité au sein des Conseils d'administration (10 à 15% par année). Actares appelle donc à un changement radical dans la politique de composition des CA. Il ne suffit pas que les femmes candidates soient en nombre égal à celui des hommes. Au contraire: elles doivent être clairement surreprésentées.

- Communiqué de presse: www.actares.ch/fr/index.php/news/article/smi-female-representation-study-2018/
- Schillingreport: <https://tinyurl.com/yaf4uoy7>

FIAN Suisse s'engage pour le droit à l'alimentation

Plus de 800 millions de personnes sont en état de sous-nutrition – un chiffre qui augmente depuis 3 années consécutives. Le droit à l'alimentation figure parmi les droits violés le plus massivement à travers le monde. Avoir faim signifie simultanément être privé(e) de droits et de dignité, être exploité(e) et marginalisé(e).

Dans les pays du Sud, des entreprises participent à ce scandale: des entreprises agroindustrielles et minières expulsent des communautés locales et les privent de leurs moyens de subsistance afin d'obtenir des terres pour cultiver des palmiers à huile, du soja, de la canne à sucre, du caoutchouc, etc. ou pour installer des mines. Les emplois et les revenus diminuent, la production des denrées alimentaires de base baisse et leurs prix augmentent. Des banques suisses financent de telles entreprises; des caisses de pension et des assurances investissent dans ces branches.

«FIAN International pour le droit à l'alimentation» est une organisation de droits humains qui se dédie à la promotion et la protection du droit à l'alimentation reconnu par le droit international public. FIAN est actif en Europe, en Amérique latine, en Afrique et en Asie, avec bientôt plus de 30 sections nationales. FIAN

Suisse s'engage pour que la Suisse protège les populations des pays du Sud d'atteintes à leur droit à l'alimentation causées par des entreprises suisses, et pour que l'État respecte ce droit dans ses activités à l'étranger. FIAN négocie avec les autorités, participe à des négociations à l'ONU et informe le public sur ces enjeux.

Actuellement, FIAN travaille – avec Actares et d'autres organisations – à ce que la Suisse participe de manière active et constructive à l'élaboration d'une nouvelle convention de l'ONU sur les entreprises transnationales afin qu'elles respectent les droits humains. Au niveau national, FIAN soutient l'initiative pour des multinationales responsables, la KOVI.

- Pour plus d'information sur les activités de FIAN Suisse: fian-ch.org/fr

Que signifie «une production équitable»?

Si une entreprise internationale veut vraiment produire équitablement, il faut aussi que ses fournisseurs respectent des normes écologiques et sociales. Mais comment?

Voici la question sur laquelle Alexandre Sacerdoti s'est penché lors de notre dernière Assemblée générale (AG). Ancien PDG de Chocolat Villars, M. Sacerdoti conseille les cultivateurs en Côte d'Ivoire. De ses nombreuses années d'expérience, il connaît le rôle exact joué par le type de cacao, la méthode de culture et le traitement du cacao dans la qualité d'un chocolat. Sa conviction ? Une bonne qualité ne peut être atteinte à long terme que par des chaînes d'approvisionnement durables.

Prenant l'exemple de la Côte d'Ivoire, M. Sacerdoti a illustré comment les cultivateurs peuvent obtenir un

prix raisonnable pour leurs matières premières, en se passant des intermédiaires pour assurer – dans la mesure du possible – un contact direct entre les cultures et l'industrie de transformation.

Dans des cahiers des charges, les acheteurs et les associations de cultivateurs s'accordent sur des normes minimales en matière de conditions de travail. Pour garantir la qualité, des contrôles réguliers sont effectués, et à l'aide d'avances de paiements, les salaires minimaux (fixés au préalable) sont garantis.

Cet effort a non seulement un effet positif sur le niveau de vie des cultivateurs concernés, mais porte également ses fruits à l'autre bout de la chaîne: les consommateurs(-trices) attendent toujours plus une information transparente sur les matières premières et en tiennent compte dans leurs décisions d'achat.

Actares

Actionariat
pour une
économie durable

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Nécrologie: Ruedi Jörg

Membre de longue date de notre Comité, Ruedi Jörg est décédé en août dernier, peu avant son 77ème anniversaire, suite à une tumeur maligne.

Ruedi Joerg était déjà membre dans les années 80 et 90 de l'association des Actionnaires Critiques de l'UBS, et avait pris la parole aux Assemblées générales sur le commerce de l'or sous le régime de l'Apartheid, ou la construction de grands barrages sans égard pour les populations locales.

Ruedi a participé à la fondation d'Actares en mars 2000, et a été un membre actif et engagé de son Comité jusqu'en 2016 dans les groupes de travail sur les banques, les assurances et Syngenta. Il a représenté

Actares auprès de l'Alliance-Climat, de l'Initiative sur les multinationales responsables (KOVI) et de Corporate Tax Watch.

Comme enseignant dans l'enseignement professionnel, Ruedi s'est engagé intensivement dans les questions de l'éducation, comme membre du Conseil de l'Education du Canton de Zurich, et à Berne dans des commissions sur la formation professionnelle.

Son emportement contre les injustices dans le monde était manifeste, et pouvait s'exprimer dans de saintes colères!

Il restera toujours présent dans notre souvenir.

Impressum – Actares Bulletin n°38

Tirage en français: 800 exemplaires / en allemand: 1'100 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Christina Cain, Veronika Hendry, Michael Nanz (FIAN), Jean-François Rochat, Roger Said, Nicole Weydknecht

Photos: Actares, Anja Derungs

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne

Impression sur papier 100% recyclé, Rebello

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement